

## **CHANTIER EDUCATION/SOUS-SECTEUR EPSP : ETAT DES LIEUX**

Le Chantier Education est la volonté politique de Son Excellence Monsieur le Président de la République. Pour donner corps à cette volonté exprimée, le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel a fait un diagnostic sur la base duquel il a élaboré et mis en place une Stratégie pour le développement du Sous-secteur de l'enseignement primaire et secondaire.

Les actions entreprises et à entreprendre tournent autour de trois axes stratégiques, à savoir :

- Elargissement de l'accès, de l'accessibilité, de l'équité et de la rétention
- Amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement
- Renforcement de la gouvernance du système

### **I. ACCES, ACCESSIBILITE, EQUITE, RETENTION**

Afin de favoriser l'accès, l'équité et la rétention, le Gouvernement a consenti ses efforts dans les domaines ci-dessous :

#### **A. *En ce qui concerne les frais scolaires***

##### Actions menées

1. Mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement primaire dans les établissements publics. Elle s'est traduite notamment par la suppression totale des frais scolaires pour les classes de 1ère, 2ème et 3ème années primaires dans l'ensemble des établissements publics de la RDC (sauf pour Kinshasa et Lubumbashi) et l'allocation des ressources aux écoles et bureaux gestionnaires pour leur fonctionnement.
2. Décentralisation de la fixation des frais scolaires afin de les adapter aux conditions socio-économiques de chaque province.
3. Mesures interdisant l'exclusion d'élèves pour non-paiement des frais scolaires
4. Renouvellement des comités des parents, redynamisation des conseils de gestion, création des comités d'élèves dans chaque école.
5. Distribution de 1.600.000 kits scolaires à tous les enfants inscrits en 1ère année primaire.

##### Résultats obtenus

1. Frais scolaires fixés suivant les réalités socio-économiques de chaque Province.
2. Accroissement, au primaire, du taux d'admission (104,3% en 2006-2007 contre 115% en 2008-2009) et du taux d'achèvement (49,6% en 2006-2007 contre 56,3% en 2008-2009)
3. Implication des parents et transparence dans la gestion des frais scolaires.
4. Accroissement du taux brut de scolarisation: passage de 83,4% en 2006-2007 à 90,7% en 2008-2009

### Perspectives d'avenir

Le Gouvernement poursuivra son action afin de supprimer les frais scolaires pour l'ensemble des écoles primaires publiques du pays.

## **B. Quant aux infrastructures scolaires :**

### **a. Actions menées et résultats obtenus**

1. Conception et élaboration des normes de construction
2. Réhabilitation et/ou construction de 627 écoles à travers le pays, soit une moyenne de 13 écoles par mois
3. 5 écoles techniques pilotes en cours de construction
4. Distribution d'environ 100.000 bancs.
5. Développement d'une stratégie de construction/réhabilitation des infrastructures scolaires à moindre coût avec les matériaux locaux et la participation des communautés de base.

### **b. Perspectives**

1. Réhabilitation et équipement d'une école technique et professionnelle par province éducationnelle, soit au total 30 écoles.
2. Elaboration d'une politique cohérente de constructions scolaires
3. 3.000 écoles en cours de réhabilitation avec l'appui des communautés de base et recours aux matériaux locaux (Bandundu, Equateur et Province Orientale) et extension de l'action à d'autres Provinces

## **C. Pour la parité filles-garçons**

### **a. Actions menées**

Campagnes de sensibilisation des parents et des communautés et mesures d'encouragement de la scolarisation de filles

### **b. Résultats obtenus**

1. Accroissement du taux d'admission et d'achèvement pour les filles constatés à travers les résultats du TENAFEP édition 2010 (51% contre 49% pour les garçons à Kinshasa, parité parfaite à Butembo).
2. Passage du taux de scolarisation de filles de 45% en 2005-2006 à 49% en 2008-2009. L'indice de disparité est passé 5% en 2006-2007 à 0,89% en 2008-2009

### **c. Perspectives**

Parité parfaite filles-garçons

## **II. AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT**

La qualité de l'enseignement offert a longtemps souffert de la sous-qualification et de la démotivation des enseignants, de l'insuffisance de supports pédagogiques et de l'inadaptation des programmes d'études. Le Gouvernement a mené les actions suivantes pour améliorer la qualité de l'enseignement.

### **A. Amélioration de la qualité de l'enseignement**

#### **a. Actions menées**

1. Distribution de 20.753.152 manuels pour élèves et 944.100 guides pédagogiques pour enseignants de français et mathématiques.
2. Distribution de 200.000 kits pédagogiques à tous les enseignants du primaire
3. Réhabilitation de l'Institut de Formation des Cadres de l'Enseignement primaire et secondaire (IFCEPS) de Kisangani.
4. Construction en cours des Centres de formation des enseignants et cadres de l'EPSP à Mbandaka et Bandundu : fin des travaux prévue en avril 2011.
5. Actualisation et mise à disposition des programmes d'études
6. Mise à disposition d'un paquet minimum de 5 manuels scolaires par élève à un prix abordable.

#### **b. Perspectives**

1. Distribution du Larousse du Cinquanaire
2. Construction de deux imprimeries
3. Organisation des sessions annuelles de formation continue d'enseignants et de chefs d'établissement.

4. Construction de trois autres centres de formation, notamment à Lubumbashi, Goma et Bukavu
5. Poursuite de l'actualisation pour les autres filières.

## **B. Amélioration des conditions de travail des enseignants**

### **a. Actions menées**

1. Mécanisation et paiement de 109.000 enseignants supplémentaires depuis 2007.
2. Augmentation du salaire de base : passage de 700 FC en 2007 à 35.000 FC à ce jour pour le huissier (D4)
3. Grâce à l'uniformisation des salaires avec pour résultat augmentation significative des salaires des enseignants en provinces (presque doublés)
4. Réduction sensible du temps de paie. Exemple.

### **b. Perspectives**

Mécanisation, en avril 2011, d'environ 22.000 enseignants ;

## **C. Renforcement de l'enseignement technique**

1. Création des unités formation-emploi
2. Elaboration de l'Annuaire sur l'offre de la formation et les tendances socio-économiques
3. Signature de la convention entre le Ministère de l'EPSP et les entrepreneurs.
4. Réhabilitation et équipement d'une école technique et professionnelle par province éducationnelle, soit au total 30 écoles.

## **III. RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DU SYSTEME**

En vue de rendre la gestion du secteur plus efficace et réellement au service de la qualité de l'enseignement offert aux enfants, le Gouvernement a entrepris des actions destinées notamment à rapprocher l'école du centre de décision et à renforcer les capacités institutionnelles du Ministère. Il s'agit de :

### **A. Décentralisation**

#### **a. Actions menées**

Organisation de 30 Provinces éducationnelles (PROVED, IPP, SECOPEP), 258 Sous-divisions, 385 Inspools, 309 antennes SECOPE

## **B. Amélioration de l'organisation de l'Examen d'Etat**

### **a. Actions menées**

Informatisation de la correction des épreuves avec comme résultat le passage de 6 mois à moins de 15 jours seulement de la période d'attente des résultats ainsi que la revalorisation du diplôme d'Etat.

## **C. Renforcement des capacités des gestionnaires d'écoles (PROVED, IPP, INSPOOL, SECOPE)**

### **Actions menées**

Acquisition de matériel roulant, soit une centaine de véhicules, 600 motos et moteurs hors bords distribués aux gestionnaires dans les provinces éducationnelles.

## **D. Nouvelle vision**

### **a. Actions menées**

1. Adoption par le Gouvernement et défense à l'Assemblée Nationale du projet de Loi portant organisation et fonctionnement de l'Enseignement national
2. Actualisation de la Convention de gestion des écoles
3. Elaboration et mise en place d'une stratégie de développement du sous-secteur de l'EPSP
4. Déploiement d'un réseau VSAT pour une gestion améliorée de la carrière d'enseignant et la formation à distance
5. Développement d'un site web du Ministère de l'EPSP
6. Modernisation des équipements informatiques du SECOPE et recensement des enseignants avec pour effet une maîtrise renforcée des effectifs.
7. Lancement d'une vaste campagne de collecte de données en vue de l'établissement d'une carte scolaire.

## **IV. CONTRAINTES**

1. Faible financement du secteur (6% du budget national pour l'exercice 2011) avec comme conséquence la faible mobilisation des ressources

extérieures qui exigent un minimum de 20% de la part du budget allouée au secteur.

2. Faible implication de l'Exécutif provincial.

Fait à Kinshasa, le 24 mars 2011.